

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt cinq du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize mai deux mille vingt-trois, s'est réuni Espace Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

15 JUIN 2023

Déposée en
Préfecture le

14 JUIN 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

Avaient donné procuration

Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, François ASTORG à Alexandre MULATIER-GACHET, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Elisabeth EMONET à Gérard PASTOR, Chantale FARMER à Marion LAFARIE, Fabien GERY à Benjamin MARIAS, Viviane MARLE à Samuel DIXNEUF, Aurélien MODURIER à Xavier OSTERNAUD, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE à Christian ANSELME, Yannis SAUTY à Pierre GEAY, Guillaume TATU à Pierre-Louis MASSEIN

Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Noëlle DELORME, Frédérique KHAMMAR, Christophe PONCET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20230525-11888-DE-1-1
en date du 14/06/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-136

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET VALORISATION DES DÉCHETS

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Pour le vote de cette question, la présidence est assurée par Ségolène GUICHARD, 1^{ère} Vice-Présidente.

			CA 2022	CA 2021
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	Chap 011	Charges à caractère général	22 260 457,66	20 038 753,69
	Chap 012	Charges de personnel	6 021 628,23	5 536 431,80
	Chap 042	Opérations d'ordre	2 364 210,61	2 396 009,04
	Chap 65	Autres charges de gestion courante	64 251,67	99 501,48
	Chap 66	Charges financières	56 522,12	55 643,66
	Chap 67	Charges exceptionnelles	64 548,14	345 118,52
			30 831 618,43 €	28 471 458,19 €
RECETTES	Chap 002	Résultat de l'exercice précédent	6 467 134,56	6 051 191,75
	Chap 013	Atténuations de charges	27 491,78	8 578,95
	Chap 042	Opérations d'ordre	700,00	912,00
	Chap 70	Produits des services	5 909 670,85	4 463 770,78
	Chap 73	Impôts et taxes	22 747 489,00	21 693 871,00
	Chap 74	Dotations et participations	2 588 809,75	2 577 189,62
	Chap 75	Autres produits de gestion courante	12 115,05	15 533,16
	Chap 76	Produits financiers	3 796,94	3 796,94
	Chap 77	Produits exceptionnels	56 255,07	123 748,55
			37 813 463,00 €	34 938 592,75 €
DISPONIBLE DE FONCTIONNEMENT			6 981 844,57 €	6 467 134,56 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	Chap 040	Opérations d'ordre	700,00	912,00
	Chap 041	Opérations patrimoniales	232,28	9 789,58
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	479 753,34	476 103,29
	Chap 039	Bâtiments communs Eau/OM	151 683,37	380 591,71
	Chap 181	Pôle d'économie circulaire d'Epagny	159 985,43	224 387,74
	Chap 206	Matériels informatiques et logiciels	28 207,85	11 714,69
	Chap 21	Immobilisations corporelles	4 409 190,04	2 618 098,36
	Chap 23	Immobilisations en cours	54 352,65	430 554,29
	Chap 259	Logiciel de navigation	1 038,00	21 784,45
	Chap 276	Déchetterie Villaz	1 916,48	71 139,57
			5 287 059,44 €	4 245 075,68 €
RECETTES	Chap 001	Résultat de l'exercice précédent	5 001 890,75	6 145 605,98
	Chap 040	Opérations d'ordre	2 364 210,61	2 396 009,04
	Chap 041	Opérations patrimoniales	0,00	9 789,58
	Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	722 614,21	640 223,83
	Chap 13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
	Chap 276	Déchetterie Villaz	0,00	55 338,00
			8 093 715,57 €	9 246 966,43 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			2 806 656,13 €	5 001 890,75 €
		Restes à encaisser	0,00	0,00
		Restes à payer	3 595 559,68	3 114 033,17
DISPONIBLE D'INVESTISSEMENT			-788 903,55 €	1 887 857,58 €
DISPONIBLE GLOBAL			6 192 941,02 €	8 354 992,14 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

La section de fonctionnement présente en dépenses un taux de réalisation de 86 % (CA 2021 : 83 %, CA 2020 : 84 %) et dégage un disponible sur l'exercice 2022 de 6.981.844 € (CA 2021 : 6.467.134 €, CA 2020 : 6.051.191 €).

Les charges à caractère général (chapitre 011) présentent un taux de réalisation de 98 % (CA 2021 : 99,12 %, CA 2020 : 83 %).

Les principales lignes de dépenses sont les prestations de services pour 19.871.969 € (CA 2021 : 16.209.513 €, CA 2020 : 14.047.027 €). Ce poste comptabilise notamment les frais de gestion des déchèteries, les dépenses d'incinération versées au SILA, l'entretien de matériels, biens mobiliers, les prestations effectuées par la commune d'Annecy, dont l'entretien des véhicules et la facturation du carburant, le remboursement des frais généraux au budget principal.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) présentent un taux de réalisation de 96,50 % (CA 2021 : 92,70 %, CA 2020 : 91 %) des crédits votés.

Il y a eu un peu moins de remplacement d'agents et moins de recours au personnel extérieur que prévu.

Les charges financières s'élèvent à 56.522 € (CA 2021 : 55.643 €, CA 2020 : 59.698 €).

Les opérations d'ordre d'un montant de 2.364.210 € (CA 2021 : 2.396.009 €, CA 2020 : 2.315.364 €) couvrent les dotations aux amortissements des immobilisations.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 65.548 € (CA 2021 : 345.118 €, CA 2020 : 15.662 €) (chapitre 67) et comptabilisent essentiellement l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Recettes :

Les recettes de fonctionnement enregistrent un taux de réalisation de 106 % (CA 2021 : 102 %, CA 2020 : 105 %) des crédits votés avec :

- la redevance spéciale pour 3.067.716 € (+ 19 % / 2021) (CA 2021 : 2.575.039 €, CA 2020 : 2.796.000 €) (chapitre 70) ;
- le produit de la TEOM pour 22.747.489 € (CA 2021 : 21.693.871 €, CA 2020 : 21.212.417 €), inscription au BP : 21.700.000 € (augmentation des bases de 4,82 % entre 2021 et 2022) (chapitre 73) ;
- 2.588.809 € (CA 2021 : 2.569.934 €, CA 2020 : 3.690.934 €) de participation des éco-organismes (chapitre 74).

La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 6.981.844 € (CA 2021 : 6.467.134 €, CA 2020 : 6.051.191 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement (hors opérations d'ordre et remboursement de dette) présentent un volume de 4.806.606 € (CA 2021 : 3.758.267 €, CA 2020 : 3.245.249 €).

Avec un taux de réalisation de 39,60 % (CA 2021 : 29 %, CA 2020 : 29 % - CA 2019 : 38 %), ces dépenses d'équipement se composent principalement :

- de dépenses pour le pôle d'économie circulaire pour 146.683 €,
- d'achats de véhicules pour 1.549.928 €,
- d'équipements composés de bacs roulants, colonnes, composteurs pour 2.047.837 €,
- d'installations de voirie pour 769.618 €.

Ces dépenses d'investissement sont financées principalement par :

- du FCTVA pour 722.614 €,
- des opérations d'ordre (chapitre 040) pour 2.364.210 €.

La section d'investissement dégage un disponible de - 788.903 € (CA 2021 : 1.887.857 €).

Le disponible global s'élève à 6.192.941 € (CA 2021 : 8.354.992 €) après prise en compte des restes à réaliser.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

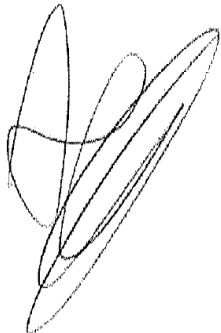
d'approuver ce compte administratif 2022 du budget valorisation des déchets.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 90

NON-VOTANT(S) : 1 (Frédérique LARDET)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.